

Qui sommes-nous ?

L'AREPP a été créée en 1989 par les Professionnels de la psychiatrie adulte secteur Landes-Ouest.

Elle se compose d'un conseil d'administration ou CA (entre 6 et 20 personnes) ainsi que d'un bureau composé de 5 membres du CA.

L'élection du bureau, par les membres du CA, a lieu tous les 2 ans.

Une assemblée générale est prévue au moins une fois par an.

Nos actions

- L'organisation d'un congrès à Dax tous les 2 ans. Quand toutefois les conditions sanitaires le permettent.
- Les membres de l'AREPP en choisissent le thème.

Rappel des derniers thèmes abordés :

« Autour de la notion de (...) en psychiatrie ».

- 2011 : Rupture
- 2013 : Langage
- 2015 : Transmission
- 2017 : Doute
- 2019 : Rencontre

Toutes ces actions nous permettent de...

- Prendre en charge des rencontres afin de favoriser les échanges avec d'autres professionnels de psychiatrie (congrès, conférences..)
- Compléter certains frais annexes de formations prises en charge par l'hôpital ou par l'agent lui-même (sous réserve de validation par la commission de formation AREPP).
- Assurer des formations internes.
- Mettre à disposition des ressources documentaires pour le personnel et/ou pour les étudiants.

Nos objectifs

L'association a pour objet :

- De promouvoir les recherches et l'étude en psychiatrie publique, sur la base de l'expérience Landes-ouest.
- De coordonner les rencontres de recherche et d'étude avec d'autres équipes concernées par les problèmes psychiatriques.
- D'assurer la formation dans le domaine psychiatrique.

Qui et comment y adhérer ?

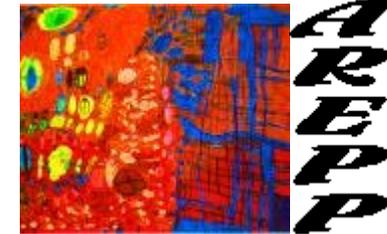
Tout professionnel de la psychiatrie adulte secteur Landes-Ouest.

L'adhésion est de 20 euros par an (selon les formalités précisées dans le courrier d'appel à cotisation).

Contact

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter l'AREPP au 05.58.91.48.38 ou à l'adresse ci-dessous :

arepp@outlook.fr



Association

Pour la Recherche

et l'Etude

en Psychiatrie

Publique

Association loi 1901